

Ecrit par le 26 mai 2026

M DE BARRUEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe en date du 24 juin 2023, Monsieur Patrick Yves Marie Pierre **de BARRUEL**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 64 rue Thomas de Camaret, célibataire, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 11 janvier 2024 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

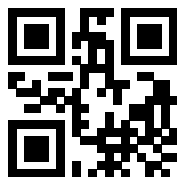
Mme DELSAL



Notaire



Ecrit par le 26 mai 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres
Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 janvier 2022, Madame Hélène Blanche Marcelle **DELSAL**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT DIDIER (84210) 201 route de Saint Jean.

Née à ALBERT (80300), le 10 septembre 1926.

Ecrit par le 26 mai 2026

Veuve de Monsieur Victor Honoré PUTTI et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-DIDIER (84210) (FRANCE), le 2 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 3 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS 100 avenue Wilson, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

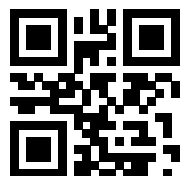
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M VIOLI

Ecrit par le 26 mai 2026



Notaire



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

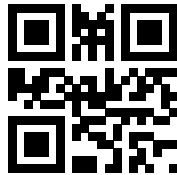
Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 septembre 2020, Monsieur Bernard **VIOLI**, dt à AVIGNON (84000) 11 rue Joseph de Montgolfier. Né à AVIGNON (84000), le 17 juin 1950. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 13 mai 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JULIEN, Notaire associé de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » 15 rue Armand de Pontmartin, le 20 décembre 2023, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 21 décembre 2023 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M GAMONDÈS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

OFFICE NOTARIAL26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

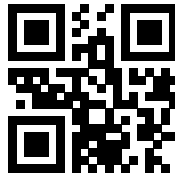
Identité du défunt : Claude-Louis **GAMONDÈS**

Informations concernant le défunt : GAMONDÈS (Claude-Louis) Date de naissance 19 juillet 1948. Lieu de naissance : MONTFAVET (84140). Date de décès : 11 novembre 2023. Lieu de décès : ORANGE (84100). Adresse : SERIGNAN DU COMTAT (84830), 278 Chemin du Gué Lotissement du Gué numéro 4. Notaire : WURTZ Lilia. Adresse : SARL FERAUD BROUARD FONTAINE DIEVAL, 5 le Courreau 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX.

Le défunt a institué un légataire universel. Acte dépôt de testament dressé par Maître Lilia WURTZ, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, le 13 décembre 2023. L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Mme LAURENT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

OFFICE NOTARIAL26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Identité du défunt : **LAURENT** Christiane

Informations concernant le défunt : LAURENT (Christiane) Date de naissance : 01 septembre 1927. Lieu de naissance : VIEUX-VY-SUR-COUESNON (35490). Date de décès : 20 octobre 2018. Lieu de décès : ORANGE (84100). Adresse : VALREAS (84600), 3, résidence Champfleury. Notaire : Maître Eric-Alexis DIEVAL. Adresse : SARL FERAUD BROUARD FONTAINE DIEVAL, 5 le Courreau 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX. Le défunt a institué un légataire. Acte dépôt de testament dressé par Maître DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme) le 08 septembre 2023. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS le 04 octobre 2023. Acte complémentaire au procès-verbal de dépôt de testament dressé par Maître DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme) le 14 novembre 2023

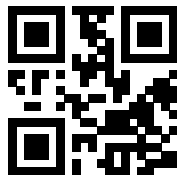
L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du

Ecrit par le 26 mai 2026

code civil.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

M THOUVENIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

S.C.P. Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG

Notaires associés

3 Porte du Miroir - 68100 MULHOUSE

Tél. 03.89.36.51.36

thuet.hertzog@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Suivant testament olographe en date du 18 avril 2000, Monsieur Bruno Yvon Pierre **THOUVENIN** en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000), 66 rue Universelle, né à CARPENTRAS (84200) le 20 juillet 1944, célibataire, de nationalité française, décédé à AVIGNON le 8 octobre 2023.

Ecrit par le 26 mai 2026

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cathy SASSO, Notaire associée de la Société par Actions Simplifiées « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VANDERNOTTE-GILLET notaires associés », titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON et à LES ANGLÉS (Gard), le 13 novembre 2023, suivi d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Capucine HERZOG, notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (68100), 3 Porte du Miroir, le 30 novembre 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Capucine HERZOG, chargée du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

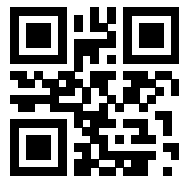
Me Capucine HERZOG

M GROS

Ecrit par le 26 mai 2026



Notaire



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Écrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 juin 2020,

Monsieur Edmond René Marius **GROS**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) Enclos Saint Jean 5 Route de Montfavet.

Né à CHABESTAN (05400), le 12 mai 1929.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 4 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, Notaire à AVIGNON (84000), 1 rue des Ciseaux d'Or, le 14 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du

Ecrit par le 26 mai 2026

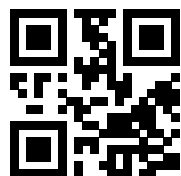
règlement de la succession : Maître Marie-Etoile LAPEYRE, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme BRUNET

Ecrit par le 26 mai 2026



Notaire



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Écrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 février 2016,

Madame Joëlle Francette Marguerite **BRUNET**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 13 Rue Abel Gance Hameau des Carmes. Née à AVIGNON (84000), le 30 avril 1953. Divorcée de Monsieur Bernard Joseph LOUCHE, suivant jugement rendu par le de AVIGNON (84000) le 20 mai 1980, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) le 7 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 24 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire à AVIGNON Vaucluse, référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

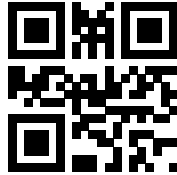
Mme RIOS



Notaire



Ecrit par le 26 mai 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

Envoi en possession

Suivant testament olographe en date du 22 JUIN 2010, Madame Maria **RIOS**, demeurant à AVIGNON (84000) 1440 chemin du Lavarin Maison Paisible . Née à CIEZA (ESPAGNE), le 8 avril 1921. Veuve de Monsieur Marc Alix JUZAUD et non remariée. Décédée à AVIGNON(84000) (FRANCE), le 23 novembre 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Alain DUCROS , Notaire membre de la SCP LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or , le 16 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de

Ecrit par le 26 mai 2026

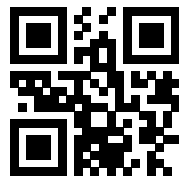
la succession : Me Alain DUCROS, notaire à AVIGNON , 1rue des Ciseaux d'Or référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d' AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M GRANAT

Ecrit par le 26 mai 2026



Notaire



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Écrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



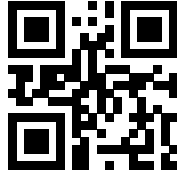
Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson

Avis de déclaration d'acceptation d'une succession à concurrence de l'actif net

Informations concernant le défunt : **GRANAT (William)**. Date de naissance : 14 septembre 1941. Lieu de naissance : Saint-Hilaire De Brethmas (30560). Date du décès : 07 juillet 2013. Lieu de décès : Carpentras (84200). Adresse : 1048, chemin De Villefranche, Carpentras, 84200 Carpentras. Domicile élu des héritiers (Chez) : Me PASSEBOIS (Henri). Adresse : 100, avenue Wilson, Carpentras, 84200 Carpentras.

Ecrit par le 26 mai 2026

M CHASSAGNE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

AVIS D'INSERTION

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Article 788 du Code civil

Article 1335 du Code de procédure civile

Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Décret n°2016-1907 du 28 décembre 2016

Suivant acte reçu par Maître Pierre GAUTIER, Notaire Associé de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire de deux offices notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse), le 9 octobre 2023, inscrit par le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, le 25 octobre 2023 sous le numéro RG 23/01242, a été reçue la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de :

Monsieur Jean-Claude Francis **CHASSAGNE**, demeurant à SABLET (84110) route de vaison la Romaine. Né à AVIGNON (84000), le 6 mars 1948. Divorcé de Madame Saïda CHERKAOUI. Décédé à MONTPELLIER (34000) (FRANCE), le 19 mai 2023.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Ecrit par le 26 mai 2026

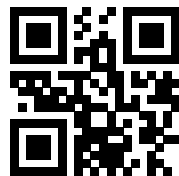
Pour insertion
Le notaire

Mme ROUQUETTE

Ecrit par le 26 mai 2026



Notaire



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 mars 2010 Mme Brigitte Magdelaine Marguerite **ROUQUETTE**, dt à VAISON LA ROMAINE (84110) 16 rue de L'Evêché.

Née à PARIS 4ÈME ARRONDISSEMENT (75004), le 19 novembre 1932.

Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) le 25 mai 2023 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament contenant saisine reçu par Maître Clio PEYRONNET, Notaire associé dt le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 19 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me PEYRONNET, notaire à AVIGNON (84), référence CRPCEN : 84002,

Ecrit par le 26 mai 2026

dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.